



Expertise sociale avec avis pédo psy

Par **sosso91**, le **27/11/2013 à 10:39**

Bonjour
Après une garde alternée pendant de longues années la mère de mon fils Thomas à décidé de déménager dans le sud de la france (nous résidons dans l'essonne 91) malgré mon désaccord. nous sommes repassés en jugement et la garde exculsive a été en sa faveur. cela fait donc 1 an et qq mois qu'ils vivent dans le sud et que je l'ai pour les vacances scolaires : rnsseulement, le comportement et les résultats se sont dégradés et je me sens impuissant en vue de la distance qui nous sépare... de plus, depuis les vacances scolaires du mois d'octobre nous n'avons plus de communication avec lui soit disant privé de téléphone "punition" et meme si nous n'avons pas de preuves nous avons découvert que parfois la mère répondait par texto SMS à la place de mon fils ! rnon nous a conseillé de faire une expertise sociale avec un avis pédo psy : dans quel cas pouvons nous faire cette demande ? et en quoi ce la consiste ?
merci pour votre réponse
cordialement